



PREPARATION AUX CONCOURS ECRITS : Concours d'entrée aux IRA



Structure de formation
Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)



Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

Les + de la formation

Notre site internet :

- * fiche IRA : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/formations/preparations-ecrites/>
- * lien inscription : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/inscriptions/>
- * lien résultats IPAG : <https://ipag.edu.umontpellier.fr/resultats/>

Objectifs

Réussir les épreuves écrites du concours d'entrée aux IRA.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les modules sont programmés les jeudis et vendredis de septembre à mars, laissant ainsi 3 jours par semaine pour suivre la Licence d'administration publique (cours correspondant au programme des QCM), le Master 1 d'administration publique (MAP) ou le Master 2 Carrières supérieures de l'Etat (M2 CSE) de l'IPAG.

Aménagements particuliers

La préparation aux épreuves écrites du concours d'entrée aux IRA est également proposée **à distance** :

- * dépôt des sujets sur une plateforme de téléchargement
- * corrections en visio (direct et/ou enregistrement)

Admission

Conditions d'accès

La sélection se fait sur dossier via l'application E-candidat.

Public cible

Etudiants, salariés, fonctionnaires, demandeur d'emploi...



Droits de scolarité

Tarif de la préparation écrite :

- * formation initiale : 400 euros
- * formation continue payé par le candidat : 480 euros
- * formation continue avec prise en charge : 730 euros

Capacité d'accueil

50 personnes

Résultats attendus

Devenir cadre au sein de trois univers professionnels : l'administration centrale (ministères, CDC), l'administration territoriale de l'Etat (toutes administrations déconcentrées de l'Etat en région et/ou département) et l'administration scolaire et universitaire (Universités, EPLE, rectorat).

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Montpellier - IPAG

En savoir plus

🔗 <https://ipag.edu.umontpellier.fr/>



Programme

Organisation

Entraînements aux épreuves écrites du concours :

- * 10 cas pratiques sur les thématiques du concours
- * 10 QCM (culture juridique et administrative, finances publiques, institutions européennes et culture numérique)
- * Cours de culture numérique (1er semestre)
- * Conférences métiers